



AVIS D'ÉLECTION PARTIELLE AU CA DU SEOM

ÉLECTION

DESTINATAIRES : Toutes et tous les membres du SEOM

EXPÉDITRICE : Maxime Viens, président du Comité d'élection au SEOM

OBJET : Élection partielle au poste de présidence au conseil d'administration du SEOM

Pierrefonds, le 15 janvier 2024

Chères et chers membres,

Afin d'être conformes à nos statuts et pour faire suite à l'élection de David Hamel au comité exécutif de la FAE, il y aura élection partielle pour pourvoir le poste de présidence du syndicat à l'Assemblée générale virtuelle (AG) du 23 janvier 2024, jusqu'à l'élection générale prévue en mai 2024.

Les membres peuvent consulter les [statuts du SEOM](#) pour connaître les modalités d'élection (art. 3-4.9) et avoir une brève description des fonctions (art. 3-4.10.1), ainsi que le [Règlement sur la tenue d'élection au SEOM](#) lorsqu'il y a vacance au Conseil d'administration.

Les membres désirant poser leur candidature doivent remplir [le formulaire de mise en candidature](#) disponible en ligne ou contacter Guy Normandeau à l'adresse g.normandeau@seom.qc.ca au plus tard 24 heures avant l'Assemblée générale du 23 janvier 2024. Toute personne qui soumet sa candidature recevra un accusé de réception de la direction générale du SEOM.

Lors de l'Assemblée générale virtuelle, la procédure à suivre sera clairement expliquée. Le vote au scrutin secret sera tenu si au moins une candidature a été reçue dans les délais prévus. Les membres qui désirent participer à l'AG et se prévaloir de leur droit de vote pour le poste en élection trouveront l'information sur l'avis de convocation. Pour toute question, vous pouvez écrire à webinfo@seom.qc.ca.

Syndicalement,

Maxime Viens
Président du Comité d'élection